

Entreprise

Gestion des risques professionnels



EPRBIO

Prévention du risque biologique

Contexte : Les agents biologiques sont invisibles à l'oeil nu et peuplent l'environnement et les lieux de travail de manière aléatoire et variable dans le temps... Pas facile, donc, de les identifier et de les éliminer ! L'employeur doit mettre en place une démarche de prévention adaptée aux spécificités des agents biologiques. Il répond ainsi à l'obligation d'assurer la sécurité de son personnel, d'informer ses salariés sur les risques professionnels et leur prévention et les former à la sécurité (articles L. 4121-1 à L. 4121-5 du Code du travail).



Les objectifs

Objectif principal :

Maîtriser les risques biologiques

Objectifs opérationnels :

- Maîtriser les connaissances de base pour comprendre l'action des agents biologiques
- Identifier et comprendre le risque biologique
- Adopter les bons gestes et reflexes face aux dangers des agents biologiques
- Sensibiliser et former à l'utilisation des EPI
- Former à la gestion d'un incident ou accident liés à un agent biologique afin que chacun d'entre eux devienne un acteur de la prévention dans son environnement de travail



Pour qui ?

Public :

Cette formation s'adresse à de nombreux secteurs d'activités au sein desquels le personnel peut être exposé à des agents biologiques, notamment :

- métiers de la santé
 - traitement de l'eau ou des déchets
 - laboratoires de recherche, laboratoires de contrôle
 - métiers au contact d'animaux vivants ou morts...
 - crèches, écoles primaires, restauration
- ... tous les secteurs professionnels peuvent, à un moment ou à un autre, à des degrés divers, être touchés.

Prérequis :

Aucun prérequis



Le contenu

Contenu :

- Identifier et comprendre les agents biologiques
 - Définition du risque Biologique
 - Identification et classification des agents biologiques
 - Croissance, développement des agents biologiques
 - Voies d'exposition et les modes de transmission
- Évaluer, prévenir et se protéger du risque Biologique
 - Contexte règlementaire et évaluation du risque biologique :
 - Acteurs : service de prévention des risques, responsable sécurité, médecin du travail...
 - Différentes méthodologies d'Évaluation des Risques (activité, risque, tâches)
 - Transcription et traitement des résultats de l'évaluation via le Document Unique
- Prévention du risque biologique :
 - Organisationnelle : règles d'hygiène et de sécurité, méthode de travail et Information au poste de travail
 - Technique : équipements de Protection Individuelle et Collectifs (EPI/EPC)
- Réagir en cas d'incident ou d'accident
 - Accidents du travail : incidences financières et sociales
 - Équipements de secours
 - Sauveteurs Secouristes du Travail (SST)



Les méthodes

Méthodes pédagogiques :

- Exposés théoriques suivis de discussions
- Travaux pratiques, mise en situation, étude de cas
- Échanges d'expériences professionnelles

Modalités d'évaluation :

- Évaluation des connaissances en début de formation
- Évaluation des acquis du stagiaire
- Évaluation de la satisfaction à chaud/à froid
- Validation par une attestation de formation

Intervenant :

Consultants formateurs expérimentés et habilités
Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP) par la DREETS

Mention Inter/Intra :



Durée : 1 jour (7h)

Dates & lieux : nous consulter

Tarif Inter : Non dispensé en Inter

Tarif Intra : nous consulter



Bon à savoir

« À la carte » : construisez votre parcours « gestion des risques professionnels »

EPRBIO



Soyez certains que nous mettrons tous les moyens en œuvre pour répondre à toute demande spécifique liée à un handicap. Nous vous invitons à nous contacter directement pour étudier ensemble les adaptations nécessaires afin que vous puissiez suivre cette formation.

Pour plus d'informations :

EHA-formation@ftfr.eurofins.com – 09 69 37 01 02

<https://www.eurofins.fr/formation-en-hygiene-alimentaire/>